

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4078)

Adopté

AMENDEMENT

N° 675

présenté par

Mme Brugnera, rapporteure et M. Boudié, rapporteur

ARTICLE 24 OCTIES

À l'alinéa 3, supprimer le mot :

« la ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.